

FEVRIER 2024

N°500

Vivre à Bonnes

Le bulletin mensuel d'information de votre commune

Dans ce numéro

Informations mairie

Informations MPT

QUIZZ 500ème numéro

Manifestations à venir :

SOIREE THEÂTRE

Informations paroissiales

Ecritures libres.

Informations associations



Maison Pour Tous

8 Impasse Paul Rougnon

86300 Bonnes

09 73 52 76 70

mptbonnes86@free.fr



Bientôt 43 ans que le VAB existe de façon mensuelle.

La version numérique vient compléter cette belle performance et permet aux lecteurs de le consulter de n'importe où sur la planète et voire au-delà.

Pour qu'il soit vecteur d'un lien entre nous, n'hésitez pas, chers lecteurs, à apporter vos suggestions et vos informations, voire exprimer une libre opinion, ce qui revient à la « genèse » du Vivre à Bonnes.

Nous vous invitons à lire l'article de M. Burlot (rubrique écriture libre)

Dans ce numéro exceptionnel, un quizz en page 10 permettra à cinq personnes de gagner un repas pour la fête du village, le 6 juillet 2024.

Le conseil d'administration de la MPT

Vous souhaitez nous communiquer un article, faire apparaître une annonce, donner votre sentiment sur l'actualité...

Vous représentez une association, vous devez respecter un format et une charte graphique établie. L'espace dans le journal étant compté, nous faisons appel à vous pour réduire le format de vos parutions et faire un article avec illustration plutôt que de faire paraître vos affiches.

Nous vous rappelons que vos articles doivent nous parvenir avant le 15 pour parution le mois suivant (pour tout renseignement contacter la Maison Pour Tous).

Tarifs : Abonnement du Vivre à Bonnes papier pour les personnes hors commune : 50€

Annonce : 5€ (gratuit pour les demandes d'emploi)

Horaire bureau MPT : Mardi 8H30/12H & 13H30/15H45 Mercredi 9H/12H

Jeudi 8H30/12H & 14H/16H45

INFORMATIONS MUNICIPALES

LISTE DES DELIBERATIONS

N°1 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

Décision adoptée à l'unanimité

N°2 – CHOIX DE L'ENTREPRISE : ACHAT D'UN TRACTEUR

Décision adoptée à l'unanimité

N°3 – AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET CAMPING 2024

Décision adoptée à l'unanimité

Les procès-verbaux sont consultables sur le site internet de la commune.

ETAT CIVIL

Décès :

Le 24 décembre 2023 : Aliette PIERRE-EUGENE, à l'âge de 91 ans « 3, impasse des roitelets ».

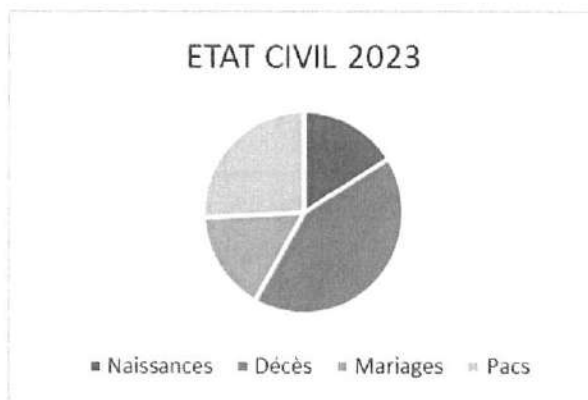
Bilan 2023 :

Naissances : 5

Décès : 13

Mariages : 5

PACS : 8



NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- Pharmacie de la Paix : M. Touboulic Julien : 05 49 56 41 00.
📧 pharmaciedebonnes@gmail.com
- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.
- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75 / 06 64 03 34 94.
- Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.
- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.
- Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.
- Kinésithérapeutes : Mmes Lardeau, Misbert, Kohler et M. Moulin : 09 79 04 02 59.
- Orthophoniste : Mme Terroy : 06 51 80 09 18 sur RDV ou sur docorga.com
- Psychologue : Mme Giraud Marina : 06 60 84 57 63 sur RDV.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES	
Lundi – mardi – Vendredi	Mercredi – Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons. Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC			
Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – Fermé l'après-midi	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - 📠 05 49 56 48 51 contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr			

PERMANENCES SOCIALES		
Madame TRICOCHÉ, Assistante Sociale est à votre disposition UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.		
Mercredi (1 jeudi sur 2)	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 📠 0549460402

<u>Service en ligne :</u> <u>déposer ses demandes d'urbanisme</u> Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ? Il suffit de se connecter à la page suivante : https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne, puis de sélectionner l'objet de sa demande. Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.
--

OBJETS TROUVÉS
Il a été trouvé : - un bracelet noir en cuir sur le parking de l'église à Bonnes, le mardi 23 janvier 2024. S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17

SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du CCAS de BONNES. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.



CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86 300 BONNES
☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51
✉ : ccas@bonnes86.fr



En cette période de vœux, j'é mets celui de lutter contre les incivilités

Parmi le top des incivilités les plus dérangeantes, l'on trouve :

La détérioration des boîtes aux lettres, l'abandon des déchets, bousculer sans s'excuser, laisser son animal faire ses besoins sur l'espace public sans les ramasser, laisser sa haie envahir la propriété du voisin.

A ces incivilités, l'on peut ajouter l'absence du respect des distances entre les arbres et les lignes électriques et/ou téléphoniques par les propriétaires de bois ou de haies, à fortiori en pleine période de coups de vent et de tempêtes.

On va me dire : « bien que ce soit gênant, ce n'est pas grave, puisque rapidement des agents vont s'attacher à rétablir rapidement les connexions ».

Ces mêmes personnes lorsqu'elle sont touchées par ces coupures vont me dire : « Ce n'est pas normal que faites-vous ? Cela fait trois jours que nous sommes impactés par ces coupures ».

Ce qui n'est pas normal c'est de laisser.

N'oublions pas que le Code de l'Energie reconnaît à Enedis le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité ou de téléphone, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Enfin sachez, que selon les cas de figure, l'élagage d'un arbre peut être de la responsabilité et aux frais d'un particulier. Une branche s'abattant sur une ligne électrique ou téléphonique peut priver, sur notre commune, plusieurs dizaines de foyer d'électricité.

Le Maire

Serge COUSIN

Trop, c'est trop !

Chaque année, au cours des mois de novembre et décembre, les agents de la commune procèdent au ramassage des feuilles, au nettoyage des accotements. Pour ce faire, ils matérialisent la zone d'intervention par des panneaux et balises et sont revêtus de veste et pantalon de haute visibilité.

Au cours du mois de décembre dernier, un personnel des services techniques/espaces verts a été percuté rue du chemin creux par un automobiliste qui n'a pas daigné s'arrêter. Après examens médicaux, cet agent n'a toujours pas repris son travail.

La question de la sécurité routière est souvent évoquée par les habitants de Bonnes. En termes d'accidentologie, il est difficile de se baser sur la statistique des sinistres pour invoquer la dangerosité de notre commune. Cependant, chacun a une anecdote à raconter, a constaté la vitesse excessive de certains usagers, est peut-être intervenu pour interpellier des voisins ou connaissances pressés, dans la traversée du bourg ou d'un hameau. Il nous arrive parfois, lorsque cela est possible de nous adresser à des conducteurs de voitures, manifestement inconscients, pour leurs rappeler qu'ils traversent des lieux habités.

Des accidents, il y en a. Pas de blessés depuis longtemps, mais de la tôle froissée me dit-on. Oui mais sauf en décembre au chemin creux et puis ... il y a la peur en raison de la vitesse excessive, le non-respect de la signalisation, la circulation pleine voie, ...

Le conseil municipal est pleinement engagé à offrir des déplacements en sécurité et prioritairement pour les piétons (éclairage public rue de la Varenne dont la dernière tranche est programmée pour début 2024) mais également par des prescriptions sur l'ensemble de l'agglomération dont la limitation à 30 Km/h, la limitation à 20 km/heure au niveau du rond-point du monument aux morts (dite zone de rencontre).

Alors, Ensemble, adoptons les bons réflexes. Bonne Année

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » (Article R 110-2 du code de la route)

Le Maire

Serge COUSIN

Le Maire remercie les bénévoles



La cérémonie des vœux s'est déroulée le 5 janvier dernier. A cette occasion, Monsieur le Maire a souhaité mettre à l'honneur trois personnes qui œuvrent ou ont œuvré pour la commune au sein de plusieurs associations. Mme Chantal Cartault (ex présidente du comité des fêtes) M. Emile Marchais (ex président de la MPT) et M. Patrick Touzalin (président du comité de jumelage Banfora SUD / Bonnes), se sont vu remettre la médaille de la commune de Bonnes.

Pour nous contacter, nous rencontrer,

Des permanences hebdomadaires sont assurées :

LECRIT

19 rue de Châtellerault

86300 CHAUVIGNY

Contact téléphonique : **07 45 05 80 95**

Courriel : **lecrit@laposte.net**

*Vous pouvez aider l'association,
en devenant formatrice ou formateur
bénévole auprès d'un apprenant...*

Rejoignez nous,

*« Plus que des compétences techniques particulières,
les qualités humaines (respect, empathie, solidarité...)
représentent le socle de l'engagement associatif »*

Principaux partenaires

Mairie de Chauvigny, Crédit Agricole de Chauvigny, mairies de Bignoux, Bonnes, Fleix, Jardres,
La Chapelle Moulière, La Chapelle Viviers, La Puye, Lauthiers, Lavoux, Liniers, Leignes sur Fontaine,
Paisay le Sec, Pouillé, Saint Julien l'Ars, Sainte Radegonde, Savigny l'Evescault, Sèvres Anxaumont,
Valdivienne.

Maison Départementale de la solidarité, Vienne emploi insertion, Mission locale d'insertion,
Pôle emploi....

Département de la Vienne, le CCAS,

Lire Ecrire Compter Répondre Informer Transmettre

Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

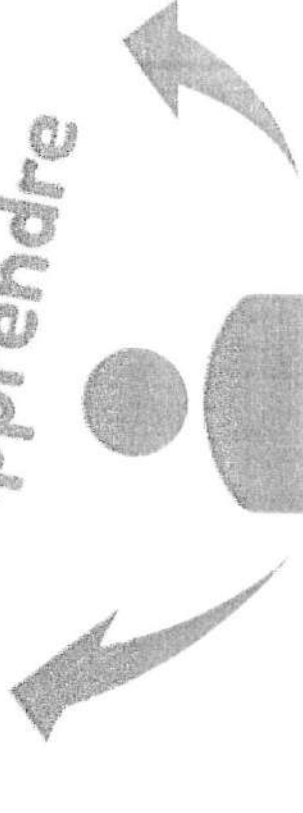
Siret n° 392 048 4786 00015



LECRIT

Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
Aide à l'apprentissage du Français Langue Etrangère
Apprentissage du Code de la Route

ECRIRE Formation
E725^R Répondre
CALCULER INFORMER
LIRE TRANSMETTRE
Apprendre



**vous accompagne pour plus d'autonomie dans votre
vie professionnelle et personnelle,**



Pour vous accompagner dans votre besoin de formation qu'il soit d'ordre personnel ou professionnel, **LECRIT** vous propose son aide dans différents domaines tels que le **français**, le **calcul**, l'**informatique**, le **code de la route** et le **français langue étrangère**.

Des aides diversifiées et personnalisées peuvent également être adaptées à votre objectif.

Une équipe de formatrices ou formateurs bénévoles est à votre écoute.



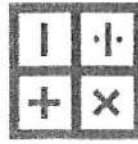
FRANCAIS

- Lire, écrire et comprendre
- Utiliser et produire des écrits
- Communiquer à l'oral

FRANCAIS LANGUE ETRANGERE

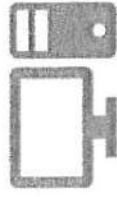
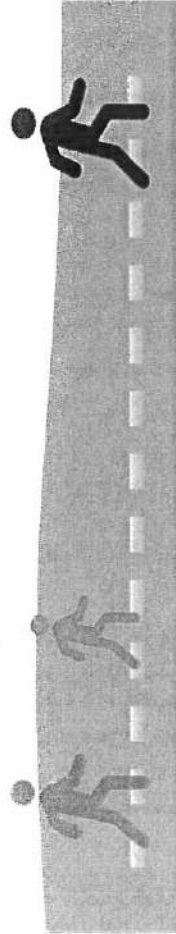
- Communiquer à l'oral en langue française
- Utiliser et produire des écrits
- Se familiariser avec la civilisation et la culture françaises

∞



CALCUL

- Se repérer dans l'univers des nombres
- Lire, calculer et convertir les unités de mesure
- Savoir expliquer un raisonnement mathématique et résoudre un problème



NUMERIQUE

- S'initier aux usages du numérique
- Accéder aux fonctions de base

@ @ @



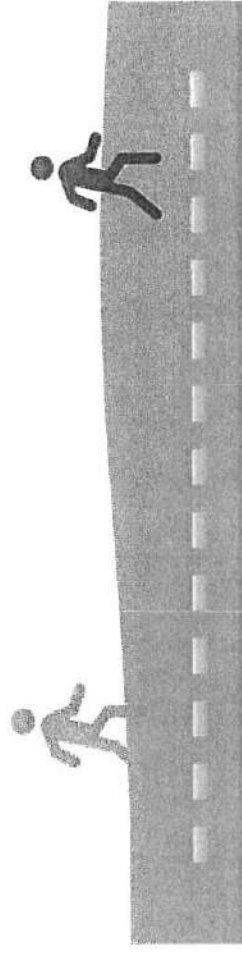
CODE DE LA ROUTE

- Comprendre et acquérir des règles de sécurité routière
- Connaissance du vocabulaire spécifique au code de la route
- Préparation à l'examen



AIDES PERSONNALISEES

- Conseil rédaction administrative, CV
- Révision plus spécifique dans un domaine déterminé
- Soutien en vue de formation professionnelle





Nouveautés – février :

Horaires d'ouverture de la bibliothèque
mercredi et vendredi
de 16h à 18h
bibliotheque@bonnes86.fr

05 49 56 11 32

« Faire de la Bande Dessinée » Scott McCloud



Reconnu par les plus grands noms de la profession comme le spécialiste ès bandes dessinées, Scott McCloud analyse et développe l'ensemble des techniques propres au 9e Art. Après L'Art invisible, ouvrage de référence par excellence sur la bande dessinée, l'auteur élargit l'horizon de sa réflexion.

Cet ouvrage vous aide à comprendre la construction d'un récit, le découpage des planches, le choix des mots et des images, la création de mondes variés et crédibles ainsi que la maîtrise du langage du corps et des expressions faciales.

« L'homme des mille détours » Agnès MARTIN-LUGAND

L'un rêve de fonder une famille. L'autre a fui toute attache.

Tous deux se sont rencontrés au milieu de l'océan Indien et, sans rien savoir de leurs secrets, se sont liés d'amitié. Quand le premier décide de regagner la France, le second lui demande une étrange faveur : se rendre à Saint-Malo et lui donner des nouvelles de celle qu'il a abandonnée sept ans plus tôt sans laisser de trace... Des liens du sang aux liens du cœur, l'odyssée d'une famille.



« Gaston la licorne : mes émotions » Aurélie CHIEN CHOW CHINE



Un recueil de 8 émotions (dont 3 inédites) de Gaston, la licorne dont la crinière change de couleur selon ses émotions. Aurélie Chien Chow Chine, sophrologue, prend la parole pour expliquer les émotions et apporter des solutions.

Une roue des émotions est fournie avec l'ouvrage pour aider l'enfant à exprimer les émotions qu'il ressent.



Le rendez-vous des vacances !!



« ENQUÊTOMANIA : dans l'Histoire »

Valérie SANSONNET et Daniel SPONTON

Pour tous les enquêteurs en herbe, un monde de personnages loufoques à passer au crible entre le livre policier, le « cherche et trouve » et « le livre dont tu es le héros », ce 3^{ème} ouvrage de la palpitante collection « Enquêtomania » emmène ses lecteurs dans les méandres de l'histoire. Ils mèneront l'enquête dans un théâtre grec, sur la Muraille de Chine, à bord de la caravelle de Christophe Colomb, sur les pentes du Machu Picchu, et même dans un village viking

21 Février 2024

JEUX EN FAMILLE



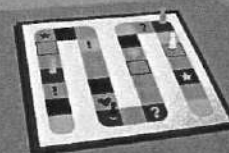
À LA BIBLIOTHÈQUE
DE BONNES

Programme :

Jeux de société	Pause Goûter
Gratuit	Tous publics



De 14h30 à 18h



Pour plus d'informations, contacter la bibliothèque :
bibliotheque@bonnes86.fr ou au 05.49.56.11.32

QUIZZ POUR LE NUMERO 500

Règlement : Les membres du CA et secrétariat de la MPT ne participent pas à ce quizz. Un seul bulletin par personne.

Maximum cinq gagnants sur l'ensemble des bonnes réponses avec tirage au sort, et en cadeau un repas offert pour la fête du village.

La liste des gagnants ainsi que les réponses seront diffusées dans le VAB numéro 502.

Rayer les mauvaises réponses.

Questions	Réponse A	Réponse B	Réponse C
-----------	-----------	-----------	-----------

Pour quel film une soucoupe a été fabriquée à Bonnes ?	La soupe aux choux	Les gendarmes et les extra-terrestres	E.T.
Quel a été le premier président de la MPT	Vagnon	Robespierre	Danton
Quel a été le premier maire de la commune de Bonnes	Guiot	De Vergie	Montléon
Quel a été le premier nom du château de Touffou	Touffo	Tout Fou	Tolfol
Au rond-point de la boule de Bonnes, un objet insolite est perché	gourde	une rangers	casque
Combien d'activités la MPT propose-t-elle ?	19	16	12
En quelle année l'étoile sportive de Bonnes a-t-elle été créée	1923	1938	1948
Avec quelle ville Bonnes est jumelée ?	Siniéna	Diongolo	Bombora
Qui a ramené le cèdre du Liban dans son chapeau (place de la mairie)	Jean Paul Cœur	Paul Rognon	André-Pierre Rougnon
Qui exerce la fonction de président de l'APE de Bonnes ?	Angoumois	Hulin	Michaud
A quelle date est sorti le numéro 101 du VAB ?	déc-89	janv-90	Févr-90
Le marché des producteurs a lieu tous les	1er mardi	1er mercredi du mois	1er jeudi
UMB organise tous les ans une soirée	choucroute	Couscous	Paella
A quelle date fut livré le 1er pont en pierre à Bonnes	1858	1868	1878
Comment appelle-t-on les gens de Bonnes ?	Les Bonnus	Les Bonnois	les Bonnichons

Participant : (Monsieur/Madame)Téléphone.....

Adresse : mail.....

Réponse :

- Impérativement au plus tard pour le 29 février 2024
- Par mail, mettre quizz dans l'objet du mail
- Dans la boîte aux lettres de la MPT
- Au secrétariat de la MPT

MAISON POUR TOUS



RESERVATIONS CONSEILLÉES AU : 09-73-52-76-70

07-81-05-63-71

mptbonnes86@free.fr

INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois de FEVRIER 2024

PRESENTATION du SEIGNEUR au Temple

Vendredi 218h30, messe à Lavoux

5^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 3.....18h, messe à St Martin la Rivière

Dimanche 4.....10h30, AP à Chauvigny
10h30, messe à St Julien l'Ars

6^{me} dimanche ordinaire

Samedi 10.....18h, messe à St Julien l'Ars

Dimanche 11.....10h30, messe à Chauvigny

Mercredi des CENDRES

Mercredi 14.....9h, messe à Chauvigny
19h, messe à Bonnes

1^{er} Dimanche de Carême

Samedi 17.....18h, messe à Ste Radegonde

Dimanche 18.....10h30, messe à Chauvigny

Chaire de St PIERRE

Jeudi 22.....18h30, messe à la Collégiale de Chauvigny

2^{ème} dimanche de Carême

Samedi 24.....18h, messe à Liniers

Dimanche 25.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, AP à St Julien l'Ars

Informations générales

Au long de la semaine/

2^{ème} **mardi** du mois : 18h30, messe à la Collégiale St Pierre de Chauvigny

Mercredi : 8h30, confessions à ND de Chauvigny suivies de la messe à 9h.

Vendredi : 17h30, Vêpres, adoration, confessions, suivies à 18h30 de la messe, à Lavoux

Au long du mois/

15h, messe en EHPAD : 1^{er} : Châtaigniers, 3^{ème} : Emeraudes, 4^{ème} : Brunetterie

16h, messe tous les jeudis à la Chapelle Ste Elisabeth de La Puye.

Secrétariat de la Paroisse : 34 rue Faideau, 86300 CHAUVIGNY

Mail : paroissesaintpierre2@orange.fr et Tél : 05.49.46.32.22

Ecritures libres

Être une tête de turc

(être victime de brimade)

Cette expression populaire fait allusion à une attraction des stands de foire très en vogue au XIXe siècle. En frappant avec une grosse massue sur un dynamomètre, les visiteurs pouvaient s'amuser à mesurer leur force. A cette époque, la partie frappée représentait souvent une tête ornée d'un turban. Il faut dire qu'alors l'Empire ottoman, qui régnait depuis plusieurs siècles sur les Balkans, symbolisait pour l'Occident le mal absolu. Ses soldats étaient particulièrement craints et leur religion musulmane était rejetée par l'Europe chrétienne. Donc, la tête de turc est devenue la personne à abattre, si ce n'est à coups de massue, du moins par la raillerie.

Le 10 février les Chinois entrent dans l'année du dragon

Le 10 février, nous allons quitter l'année du lapin pour entrer dans l'année du dragon, signe très bénéfique en Chine. Cela me donne l'occasion, ce mois-ci, de vous parler de la tradition des pieds bandés, pratiquée sur les petites filles à partir du Xième siècle. Avoir de petits pieds était un objet de séduction et de fantasmes, mais il était aussi un bon moyen pour cloîtrer la femme au foyer...De toutes manières c'était là une source de souffrance extrême pour les femmes.

En quoi consistait exactement l'opération et comment se déroulait-elle ? Elle concernait les petites filles de 5 à 6 ans. On choisissait de préférence un jour d'hiver, car le froid aidait alors le pied à s'engourdir, évitant ainsi à l'enfant des douleurs trop vives...Ils étaient « pleins de délicatesses » ces Chinois...On allait prier la déesse Guanyin au temple avant de commencer le bandage. Ce premier jour était l'occasion d'une grande cérémonie familiale et on confiait l'opération à une femme expérimentée afin d'éviter à la mère de subir les cris de douleurs de sa fille...Ils étaient pleins d'attention, je vous dis...On passait d'abord les pieds dans l'eau bouillante pour assouplir la peau. Chaque province avait sa propre technique et chaque famille, ses petits secrets (comme la recette du lapin à la moutarde chez nous...). Le pied bien détendu, on le massait, les ongles étaient taillés très courts, de

l'alun était passé entre les orteils et le bandage commençait. Des bandes de coton préparées à cet effet étaient passées à l'eau chaude de façon à ce qu'elles se resserrent sur le pied en séchant (comme aurait dit Renaud...). Le gros orteil était recourbé et les quatre autres repliés contre la plante du pied. L'opération terminée la fillette devait se lever et faire ses premiers pas. Beaucoup succombaient à la douleur et devaient s'y prendre à plusieurs reprises. Par la suite, les pieds seraient rebandés fréquemment et les chaussures portées de plus en plus petites. Il fallait deux ans pour obtenir les « petits lotus dorés ». A ce moment-là, le calcanéum changeait de direction : d'horizontal, il devenait vertical. Toute la cheville était alors dissimulée sous des jambières.

Selon un compatriote médecin attaché à l'hôpital français de Pékin au début du XXème siècle cette mutilation pouvait entraîner la mort dans un cas sur dix et des complications médicales dans quasiment tous les cas. Un pied parfaitement bandé devait apparaître comme une extension de la jambe plutôt que comme un angle....et la taille idéale était de trois pouces.

Ce n'est pas le pied tout ça ...Heureusement la pratique du bandage des pieds a été interdite en Chine tout d'abord en 1912, au temps de la République de Chine, mais sans grand succès. Elle fut vraiment éliminée au début des années 50 par les autorités communistes, au pouvoir depuis 1949. Ces gens-là devaient beaucoup mieux expliquer ce que les Chinois étaient autorisés à faire....

Pour terminer je citerai une expression chinoise utilisée pour indiquer qu'une chose est faite un peu tard : « Bander les pieds de la mariée dans le palanquin ». Si vous avez, le mois dernier, préparé votre réveillon de la saint Sylvestre le 2 janvier, vous avez bandé les pieds de la mariée dans le palanquin...

Jean-Pierre Vassaux



VIVRE A BONNES 500^{ème} NUMERO

1^{ère} publication le 1^{er} avril 1981

Non, ce n'était pas un Poisson d'Avril...

C'était quand même une idée importante pour la Maison Pour Tous, et même innovante pour la MPT juste créée. En effet, nous ne connaissions aucune autre initiative semblable dans le département, ni chez les voisins, ni même ailleurs. Bien sûr nous connaissions quelques essais, mais aucun ne correspondait à nos critères. Pour nous, la permanence de l'engagement bénévole est indispensable pour la pérennité d'une telle mission. La motivation des bénévoles est à ce prix, pour être à l'écoute de la population et en confiance avec les pouvoirs publics.

La plupart du temps, on se contentait d'une revue communale, publiée une ou deux fois dans l'année, à la gloire de l'équipe municipale majoritaire, au mieux avec quelques lignes réservées à la fin, pour calmer l'opposition....mais sans le moindre souci d'améliorer la démocratie. Dans certaines communes, on prévoyait une ligne budgétaire conséquente avec un élu responsable de l'information pour contrôler les contenus et veiller à la qualité du papier. Mais à BONNES rien de tout cela... le calme plat !! Pas le moindre compte rendu...

Avec ses locaux tout neufs, confiés par la municipalité avec convention d'utilisation, la Maison Pour Tous de BONNES disposait de locaux fonctionnels, enviés par toutes les associations voisines de même nature. Agréée Jeunesse, Sport et Éducation Populaire notre association s'est organisée dès sa création pour mériter son agrément, répondre aux souhaits des concitoyens et coordonner les activités de ses adhérents, avec le souci de développer la démocratie locale et la participation aux affaires publiques.

C'est ainsi que « **VIVRE À BONNES** » est né, avec les exigences d'un **VRAI JOURNAL** :

LIBRE, pour toute information et toute publication, signée par son auteur, donc exempt de toute censure, et avec droit de réponse garanti dans le numéro suivant ;

INDEPENDANT, de tous les pouvoirs, politiques, religieux ou financiers ;

MENSUEL, avec une parution régulière, tous les mois pour être en phase avec l'actualité... bénéficiant d'une véritable permanence de l'engagement bénévole ;

GRATUIT, pour tous les citoyens bonnois, sauf petite participation convenue pour les hors commune ou les publicités associatives ou économiques ;

FINANCÉ, par la Commune de Bonnes pour assurer les frais d'investissement et d'impression permettant ainsi à la Maison Pour Tous d'assurer l'**ÉDITION BÉNÉVOLE**.

Avec une **DIRECTION DE LA PUBLICATION** officielle sous le N° ISSN 02493799, coordonnée automatiquement par la présidence de la MPT, et en toute responsabilité quant au contenu des articles qui ne saurait être grossier, injurieux, diffamatoire ou délateur, conformément à la législation de la presse.

Faire vivre un journal, ainsi organisé sans interruption pendant 42 ans, représente assurément une véritable performance et témoigne d'une certaine réussite en même temps que des bonnes relations avec les Municipalités successives. Il s'agit maintenant d'une véritable institution apportant sa contribution aux besoins de la Commune et de l'ensemble des habitants.

La convention signée par la Maison Pour Tous et la Municipalité est toujours opérationnelle. Elle a fait ses preuves et peut être confirmée pour continuer.

*Remercions tous ceux qui ont créé et pérennisé notre petit journal « **VIVRE A BONNES** » par leurs articles et leur main d'œuvre bénévole. La qualité des publications ne faiblit pas, bien au contraire. Que les idées foisonnent et soient débattues par des écrivains locaux encore plus nombreux. Souhaitons longue vie à cette mission d'intérêt général.*

Michel BURLOT

Les légumes crucifères, ou brassicacées.



C'est une famille, qui comprend : le chou vert, le brocoli, le brocoli-rave ou rapini, le chou-fleur, le chou de Bruxelles, le kalé, la roquette, le chou rave et les feuilles de moutarde.

Je vais vous parler plus précisément du **chou de Bruxelles**.

Il regorge de nutriments. Il est merveilleux pour les articulations et **aide à lutter contre l'ostéoporose.** Le chou de Bruxelles aide à réduire le mauvais cholestérol, à augmenter le bon cholestérol, à purifier le foie et d'autres organes éponges denses, comme la rate.

Il aide également à purifier le sang.

Aliment ultime pour nettoyer le foie, le chou de Bruxelles fournit une vaste gamme de composés chimiques et de phytonutriments. Les composés soufrés trouvés spécifiquement dans les choux de Bruxelles, sont différents de ceux présents dans tout autre aliment de la famille des crucifères, car ils proviennent de la grande tige mère sur laquelle poussent les petits choux de Bruxelles.

C'est l'un des soufres les plus puissants et les plus bénéfiques pour le foie.

Il a la capacité d'aider à libérer les poisons et les toxines héritées des auteurs de troubles (déchets des virus, bactéries etc....).

Le soufre des choux de Bruxelles a une capacité particulière à s'accrocher à chaque poison et à l'escorter en toute sécurité, hors du foie, que ce soit par les reins, les voies biliaires ou le tractus intestinal, en restant lié, jusqu'à ce que le fauteur de troubles quitte le corps. C'est une nourriture rare.

Les crucifères, de manière générale, permettent également d'éviter de nombreux cancers, dont le cancer du sein, de l'appareil reproducteur (cancer de l'ovaire, de l'utérus, du col de l'utérus), les tumeurs au cerveau, les cancers intestinaux, le cancer du poumon, organe qu'ils soutiennent tout particulièrement, en raison de leur richesse en soufre.

La richesse de chaque légume de cette famille, rétablissant et stimulant la croissance du tissu pulmonaire.

Les crucifères, contrairement à ce qui est colporté, **ne sont pas nocifs pour la thyroïde.**

Ils sont un des meilleurs amis de la thyroïde. Ils éliminent les radiations qu'elle a accumulées, à la suite de radiographies, et protègent de l'explosion virale dissimulée derrière un grand nombre de troubles de la thyroïde.

Pour ce qui est des autres choux :

Associer le chou-fleur et les algues, constitue un détoxifiant puissant, capable de favoriser l'élimination du chlore et des radiations de vos glandes endocrines.

Ensemble, les pommes et le chou rouge, expulsent les bactéries, les vers et les parasites du foie, de la rate et de l'appareil intestinal.

Asperges et brocoli, augmentent l'efficacité de leurs composés anticancéreux.

Le chou cavalier et les graines de potiron, sont riches en zinc.

Vous pouvez préparer un pâté de graines de potiron, en l'étalant sur des feuilles de chou cavalier, et ensuite, garnissez-les selon vos envies, puis, roulez-les en burritos.

Végétalement vôtre Line

Les informations fournies dans cet article sont uniquement à des fins d'information générale. Ces informations ne sont pas destinées à se substituer à l'avis d'un professionnel de la santé ou à un traitement médical.

A la découverte du Petit Felin et du Grand Felin.



En allant de Bonnes à Châtelleraut, on peut voir à l'extrémité d'une allée bordée d'herbes de pampa, le logis du « Grand Felin » faisant suite au hameau du « Petit Felin » qui lui est formé de quelques maisons et d'un ancien moulin bordant la Vienne.

Curieux de l'histoire de ces lieux, Anne Marie, Eric et Émile sont allés à la rencontre (24 mai 2023) de Mme de Saint Seine, alors propriétaire du « Grand Felin ».

Cette charmante dame, après nous avoir fait visiter les lieux, nous a remis des photocopies de plusieurs documents bibliographiques qui nous ont permis de réaliser cet article synthétisant les données principales.

Toponymie et état de connaissance des lieux :

On retrouve plusieurs orthographes des lieux : Felin – Felins – Fellins – Félines- Phelins – Flines ou Flins de figuline (du latin figulinos, de potier).

L'origine du nom n'est pas mentionnée ou signalée, cependant, on signale une famille de Felins au XIV^{ème} siècle aux environs de Chauvigny.

Le Grand Felin et le Petit Felin ont constitué longtemps le fief de Fellins ou Flius et paraissent avoir été dans les mêmes mains jusqu'en 1573, date à laquelle le Petit Felin est mentionné dans la seigneurie de Loubressay.

Les Fiefs du Flins ont été essentiellement exploités pour l'agriculture. On mentionne cependant « Les Flins de Fégulines », ce qui laisse à supposer qu'il y eut une activité de poterie. Ceci nous a été confirmé par Mme de Saint Seine qui nous a montré sur une tuile retrouvée au Grand Felin, une empreinte de sanglier, semblant indiquer une fabrication locale.

Actuellement, le Grand Felin est en cours d'aménagement pour accueillir des touristes avec un gîte, des chambres d'hôtes et un site de pêche sur étang.



Vue de la rive gauche de la Vienne.

Éléments de connaissances des propriétaires des lieux :

Le fief est mentionné dès la fin du XI^{ème} siècle dans les archives de l'abbaye de l'Étoile (avec l'orthographe « Felins » en 1173).

La seigneurie de Felin, Grand et Petit paraît avoir relevé de la baronnie de Chauvigny. On voit au Grand Felin des restes de donjon. Ce fief devait dépendre de la tour de Flins de Chauvigny, et avoir eu les mêmes propriétaires.

Des propriétaires successifs sont retrouvés : en 1173, Jean de Selun était propriétaire, puis au milieu de XV^{ème} siècle, il appartenait à la famille de Frétard.

En 1440, à la mort de sa mère, Jeanne de Frétard, son fils, Jean de Marsange hérite du domaine de Felins. Le domaine reste dans la famille jusqu'en 1544, date où Jean III Chasteigner, *chevalier, seigneur de la Roche Posay, de Touffou et de Fellins*, achète la terre et la seigneurie.

En 1855, le Grand Felin a été détaché du domaine de Touffou par M. de Sévelinge qui l'a vendu au père de monsieur André Jallais de Chauvigny.

M. et Mme de Saint Seine ont acheté le Grand Felin que Mme de Saint Seine vient de revendre, en 2023, à Mme Siron et M. Short.

Le Petit Felin était uni, en dernier lieu à Loubressay et il fut vendu le 10 juillet 1820 à M. François- Mathieu Cornoueil par M. d'André.

Sur les éléments architecturaux :

Au Petit Felin il ne paraît exister aucun vestige d'anciennes constructions, si ce n'est le moulin.

Par contre, au Grand Felin on voit, accolée aux bâtiments d'exploitation agricole, la tour féodale formant le petit château de la seigneurie. Elle est placée tout à fait à côté de la rivière dont elle n'est séparée que par une étroite bande de terrain. La construction primitive a été détruite à une époque déjà ancienne et on en retrouve les vestiges dans un mur extrêmement épais ayant encore une certaine élévation à l'Ouest. Ce mur, qui retourne à angle droit du côté Nord, forme la base des constructions actuelles qu'il déborde en avant. Les constructions actuelles datent d'une époque beaucoup plus récente, du Moyen-Âge. Le bâtiment a environ 11 mètres d'élévation sous toiture et forme un carré à peu près régulier d'environ 8,50 m de côté. L'étage inférieur est percé de meurtrières ; les deux étages supérieurs ont des fenêtres rectangulaires avec meneau transversal pour certaines et accoudoirs. On montait au premier étage par un escalier extérieur en pierre qui a été démonté. On devait accéder au deuxième par un escalier droit en bois placé à l'intérieur.



Le Grand Felin et une fenêtre à meneau transversal.



ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

RÉSULTATS :

Départementale 5 :

26/11 – J6 : Bonnes / FC Fleuré 3 : défaite 0 à 3

02/12 – J9 : AS Pouillé-Tercé / Bonnes : victoire 0 à 4

07/01 – J8 : Poitiers Couronneries 2 / Bonnes : défaite 5 à 2 (reporté)

14/01 – J7 : St Julien l'ars 2 / Bonnes : défaite 6 à 0

Coupe du District :

10/12 – Tour 2 : AC Paizay-le-sec : défaite 2 à 0

PROCHAINS MATCHS :

Départementale 5 :

21/01 – 15H00 : Bonnes / Lavoux-Liniers 2 (J10)

04/02 : EXEMPT (J11)

11/02 – 15H00 : FC Jardres 2 / Bonnes (J12)

03/03 – 15H00 : Bonnes / US Villeneuve 2 (J13)

10/03 – 15H00 : FC Fleuré 3 / Bonnes (J14)

24/03 – 15H00 : Bonnes / St Julien l'ars 2 (J15)

07/04 – 15H00 : Poitiers Couronneries 2 / Bonnes (J16)

Coupe Jolliet-Rousseau :

28/01 – 15H00 : CS Dissay (D4) / Bonnes (D5) (Tour 1) – match à Dissay

Pour info :

Nous favorisons le covoiturage pour les matchs à l'extérieur. Plus d'infos sur notre page Facebook :

www.facebook.com/ESBonnesfoot86/ ou **Étoile Sportive de Bonnes**

LOTO DU 14 JANVIER 2024 :

L'Étoile Sportive de Bonnes remercie Monique et Jean-Paul (animateurs du loto), les bénévoles et les participants de notre loto annuel du club pour la réussite de celui-ci. À très vite !



BONNES NATURE *ORGANISE*



A BONNES

Tous les premiers
mercredis
de chaque mois de
16h00 à 19h00

20 producteurs
et artisans
locaux



@ bonnesnature@gmail.com

📞 Émilie SOULAS : 06.89.95.31.14

f Bonnes Nature .



BONNES

Randonnée Pédestre

DIMANCHE 11 Février 2024



Deux circuits



**Rendez-vous à la Salle des Fêtes
de Bonnes**

Esplanade des fêtes

Départ de 9h00 à 10h00

Tarif: 4 €uros

LA MARCHÉ C'EST L'PIED



Ravitaillement à mi-parcours - prévoir votre gobelet

Verre de l'amitié à l'arrivée (Salle des Fêtes)



Renseignements:

Patrick Touzalin tél: 06 12 44 26 97

Marie No Thibault tél: 07 70 75 05 48

jumelagebonnes86@gmail.com

Comité de Jumelage
Bonnes  **Banfora Sud**

*Venez nombreux soutenir notre action en faveur des 12 villages du Sud de Banfora au BURKINA FASO.
Les bénéfices permettront de continuer le programme de développement durable de notre commune jumelle*

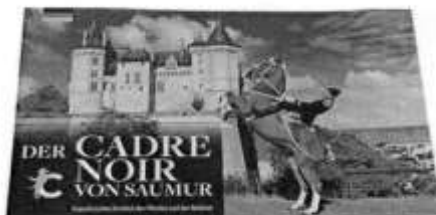
Imprimer par nos soins - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Comité de Jumelage Bonnes/Banfora Sud
remercie les donateurs de vêtements, pour la collecte qu'il
a organisée, vous avez été très généreux.

Les colis sont bien arrivés et
la distribution a commencé le 9 janvier.

Gala du Cadre Noir de Saumur

DIMANCHE 21 AVRIL 2024



Le Printemps des Ecuyers

Inscription immédiate avec règlement d'un montant de 75,00 € adultes

45,00 € enfants

Chèque établi à l'ordre de

L'AMICALE BOULISTE DE BONNES.

Courrier à adresser au

35 rue de la varenne Bonnes 86300

(L'encaissement des chèques se fera 8 jours avant le spectacle.)

Les inscriptions se feront par ordre de réception du courrier et de paiement.

Une liste d'attente est établie en cas de désistement.

Attention : En cas de Manquement de votre part pour ce voyage (ex : oubli du rendez vous voyage, retard à l'arrivée au point de rendez vous) L'association ne se tiendra pas pour responsable et ne pourra procéder à votre remboursement.

SVP Merci de remplir ce formulaire. Un par personne

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Mail.....

Téléphone.....

Numéro de téléphone des personne à prévenir en cas d'urgence

.....

Heure de Départ : le Dimanche 21 avril 2024 à 13 h Esplanade des fêtes à Bonnes 86300

Pour toutes informations : 06 14 78 68 40 Chantal Cartault

07 84 94 02 81 Denis Brunet

JEUX

SPORT DE GLACE BALLADE SPORTIVE	↓	CONTRAT DE TRAVAIL MAUVAIS	↓	PÉRIODE SOUSTRAIT	↓	SPORT TRANQUILLE A VU LE JOUR	↓	OBTENUE
↓		↓		↓		↓		↓
ABRI OUTIL D'ALPINISTE	→				BOUCIER CHAUSSURE DE PLAGE	→		
↓			CONJONC- TION TABLETTE	↓		INTERJEC- TION AVEN	→	
CONTESTE DESCENTE DE RAPIDES	→			VOLAILE TERRE OCÉANE	→			SPORT DE MONTAGNE
↓				↓			GRECQUE	↓
L'OR BLANC		PLANTES MARINES EXERCE UNE ACTION	→					
↓		↓			LE RESTE	→		
TERREURS	NÉGATION DISCIPLINE DE SKI	→		SAISON À LA MONTAGNE	↓	ARROSE SAINT-OMER CONDITION	→	
↓	↓						PETITE SAINT	
FUSE DANS L'ARÈNE NATIONS UNIES	→			AUTORISA- TION DE SÉJOUR NOTE	→			
↓			MOITIÉ DE DEMI	↓		COURS À LA FAC	→	
SUBMERGÉE	→							

R	E	A	M	N	O	U						
W	E	B	C	A	M	Y	A	O	U	R	T	S
C	A	R	N	I	V	O	R	E	A	I	E	
M	I	R	A	G	E	P	O	L	O	G	N	E
T	S	I	N	E	M	P	E	T				
L	E	G	E	N	D	E	E	V	E	I	L	
A	E	A	U	S	I	R	E	N	E			
O	N	Z	E	T	R	I	P	A	N	N		
O	T	H	E	O	R	I	E	V	T	T		
A	R	M	E	E	N	O	I	R	C	I	E	
V	A	R	I	E	N	E	R	E	R			
L	E	G	I	O	N	I	V	A	U	T	O	
G	O	S	E	V	E	P	I	X	E	L		
Y	E	T	I	S	U	M	I	E	R			

François DUAULT
EURL

**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUAULT
06 79 58 15 87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

LMP²
DESMAZEAU - MAILLET

- Maçonnerie
- Carrelage
- Menuiserie
- Plaques de plâtre
- Isolation

86300 BONNES - ☎ : 06 32 08 04 99 - 06 61 72 55 84

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Gérard BROUARD

7 rue du Moulin
86300 VALDIVIENNE

☎ 06 19 55 66 60
✉ brouard.gerard0186@orange.fr

NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT Paysagiste

Création - Entretien
Parcs et jardins
Service à la personne - avantages fiscaux

20 route du Château d'eau
86300 Bonnes
Philippe.arlot.paysagiste@hotmail.fr

☎ 05 49 56 89 70
☎ 06 74 21 77 95
Siret : 43497226100011

Ludovic GUIBERT
Menuisier - Fabricant

Rénovation - Agencement
Fenêtres et volets (bois/prc/alu) - Volets roulants
Parquets—Portails—Escaliers—Cloisons sèches ...

14 rue de la Biguetterie
86300 BONNES

Tel : 05 49 01 68 49
Port : 06 85 48 10 33
menuiserie.guibert@free.fr

J.M.A. GAUTIER PEINTURE

STAFF
PEINTURE
DECOR
REVÊTEMENT
MUR ET SOL
RAVALEMENT

Route de Liniers
86800 LAVOUX

Tél. / Fax : 05 49 56 61 04
Port : 06 83 51 49 94

jmapeinture86@gmail.com

Véronique AUDISSOU
Conseillère en immobilier

07 81 05 63 71
veronique.audissou1708@gmail.com
www.troispourcent.com

Agent Commercial
RSAC Poitiers 850 541 236

DUVAULT SARL

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
NEUF & RÉNOVATION

86300 BONNES
Tél : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68
sarlduvault@stfr

Salon de coiffure
**Nuances
&
Reflets**

05.49.50.57.90
31 avenue de la
république 86300 Bonnes

Ô31 L'INSTITUT

Institut labellisé travaillant avec des produits bio,
de marque et de fabrication française.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h00—12h30 14h00—19h00
Mercredi
9h00—12h00
Fermé le samedi sauf mariage ou autre événement

Facebook : L'institut 631 / Instagram : institut_631
Google : institut 631 (réservation en ligne)
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Tiph Univ'hair

9 place du monument 86300 Bonnes
Rdv par téléphone au 09.84.53.40.79
ou en ligne sur Planity

Salon de coiffure Mixte
Coloration sans ammoniacque vegan
Rituels bien être
Thalassothérapie du cuir chevelu
Produit capillaire inspiré de la mer

Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h
Samedi 9h-16h

Réflexologue - Relaxologue
Prévention et gestion du stress
Titre RNCP

06 08 70 45 42
melanieferreirareflexo@gmail.com
28 rue des petits clos
Le Breuil - 86300 Chauvigny

www.melanieferreira-reflexologue.fr

VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE
COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES - RÉSERVATIONS - RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 paulmahon@lesferrieres.fr
Les Terrières - 86300 Bonnes

Alain et Corinne GRELAUD

31 avenue de la République
86300 BONNES
Tél. 05 49 45 90 09
mag919@coop-atlantique.fr

Nos horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi:
8h00-12h45 / 15h45-19h30
Le samedi :
8h30-12h45 / 15h45-19h30
Le dimanche:
8h30-12h45 / 16h30-19h30

COOP épicerie autrement

Les Jardins de la Frolle
Producteur

Fruits - jus de fruits
& Végétaux pour votre jardin

Renseignements sur
www.lesjardinsdelafrolle.fr

La Frolle - 86300 BONNES - tel : 05 49 56 42 78
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

alizé
 CONTRÔLES &
 DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Julien GUÉRIN
 07 88 17 31 88
 julien@alize86.fr

FNAIM

Agence de CHAUVIGNY | Agence de CHATELLERAULT

Février 2024

S.O.S ORDINATEUR
 Dépannage & assistance informatique 7j/7



Pays Chauvinois,
 Poitiers, Châtellerault,
 Montmorillon

AVELINE Mathieu
 4, avenue de la République
 86300 BONNES
 06 62 96 22 17
 aveline.mathieu@gmail.com
 CESU accepté

1	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H BABY JUDO 16H45-17H45 JUDO 17H45-18H45 PILATES 19H30-20H30	17	S	
2	V	GYM ENTRETIEN 9H30-10H30 BIBLIOTHEQUE 16H-18H NUMERIQUE 10H30/12H DESSIN/PEINTURE 18H15/20H15 CIRCUIT TRAINING 17H30	18	D	
3	S		19	L	
4	D		20	M	
5	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11ANS 16H-18H SOPHROLOGIE 19H-20H	21	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H
6	M	GYM EQUILIBRE 9H-10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H-17H YOGA 18H30-19H30	22	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H
7	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H WOD 18H30-19H30 PALETS 18H30 MARCHE DES PRODUCTEURS 16H/19H	23	V	BIBLIOTHEQUE 16H-18H NUMERIQUE 10H30/12H
8	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H BABY JUDO 16H45-17H45 JUDO 17H45-18H45 PILATES 19H30-20H30	24	S	
9	V	GYM ENTRETIEN 9H30-10H30 BIBLIOTHEQUE 16H-18H NUMERIQUE 10H30/12H DESSIN/PEINTURE 18H15/20H15 CIRCUIT TRAINING 17H30	25	D	
10	S		26	L	
11	D	RANDONNEE COMITE DE JUMELAGE 9H ESPLANADE DES FÊTES	27	M	
12	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11ANS 16H-18H SOPHROLOGIE 19H-20H	28	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H
13	M	GYM EQUILIBRE 9H-10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H-17H YOGA 18H30-19H30	29	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H
14	M	BIBLIOTHEQUE 16H-18H WOD 18H30-19H30 PALETS 18H30			
15	J	RANDO 9H-11H JEUX DE SOCIETE 14H-16H BABY JUDO 16H45-17H45 JUDO 17H45-18H45 PILATES 19H30-20H30			
16	V	GYM ENTRETIEN 9H30-10H30 BIBLIOTHEQUE 16H-18H NUMERIQUE 10H30/12H DESSIN/PEINTURE 18H15/20H15 CIRCUIT TRAINING 17H30			